

## Communiqué de presse

Limoges, le 14 mai 2020

## Déconfinement : les marchés de plein air sont réouverts

Suite à l'annonce du gouvernement d'amorcer le déconfinement, la Ville de Limoges a ouvert à nouveau l'ensemble de ses marchés de plein-air depuis le 18 mai, à l'exception de celui de La Bastide du mardi n'accueillant plus de commerçant depuis le début de la crise :

- Mercredi de 8h à 13h : marché du Val de l'Aurence
- Jeudi de 8h à 13h : marchés place des Bancs (uniquement alimentaire), La Bastide, Les Longes
- Vendredi de 8h à 13h : marchés place des Bancs (uniquement alimentaire), Beaubreuil
- Vendredi de 16h à 19h : marché du Vigenal (uniquement alimentaire)
- Samedi de 8h à 13h : marchés Marceau, place des Bancs, place des Carmes (marchés uniquement alimentaires)

Néanmoins, les règles de sécurité imposées par la crise sanitaire du Coronavirus restant les mêmes (distanciation des étals et des clients, protection de tous avec mise à disposition de gel, barriérage et comptage à l'intérieur d'un même site afin de garantir au maximum 100 personnes sur le site), certaines règles ont été imposées afin de pouvoir accueillir l'ensemble des commerçants non-sédentaires sur la ville :

- les horaires et jours restreints restent inchangés pour les halles et tous les marchés de plein air : de 8h à 13h (sauf Le Vigenal de 16h à 19h) ;
- un emplacement est proposé à tous les titulaires ;
- les commerçants non-sédentaires ne peuvent pas participer à plusieurs marchés le même jour ; une proposition leur a été faite suivant les places disponibles ;
- compte-tenu du manque de place, les marchés du centre-ville, places des Carmes, des Bancs et Marceau, n'accueilleront que les étals exclusivement alimentaires; les étals non-alimentaires seront installés sur les marchés du Val de l'Aurence, de La Bastide et de Beaubreuil.



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

/villedelimoges

